



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**SECRETARIAT GENERAL**

**Direction générale des ressources humaines**

**Sous-direction de la gestion des carrières**

Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré

DGRH B2-3

Arrêté du 30 DEC. 2019

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement.

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Vu le décret n°72-583 du 4 juillet 1972 définissant certains éléments du statut particulier des adjoints d'enseignement ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2018 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur de l'administration centrale et des membres des bureaux de vote électronique pour l'élection au comité technique ministériel de l'éducation nationale, à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils et aux commissions administratives paritaires nationales ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement en date du 7 décembre 2018 ;

Vu le procès-verbal de répartition des sièges par grade à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement en date du 12 décembre 2018,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire nationale du corps des professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

## **A/ Représentants de l'administration**

### **a) Membres titulaires**

- Monsieur Vincent SOETEMONT, directeur général des ressources humaines, président
- Monsieur Marc ESTOURNET, chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines
- Madame Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
- Madame Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
- Madame Hélène DEPLAGNE, attachée d'administration de l'Etat hors classe
- Madame Nathalie BATTESTI, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame Christine JEANNIN, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Madame Fatima DOUHI, attachée principale d'administration de l'Etat
- Monsieur Hakim CHELLAT, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Patricia BARTHOLY, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Brigitte CORNU, ingénieur d'études hors classe
- Madame Claude VERCHAMP, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Christine SAVOIE, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Florence PLAY, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Julien HÉE, attaché principal d'administration de l'Etat
- Monsieur Maxime ROUSSEAUX, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Elisabeth LUCAS, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Nathalie HAZERA, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Marie-Laure ROUSSELOT, attachée principale d'administration de l'Etat

### **b) Membres premiers suppléants**

- Madame Amélie HEINTZ, attachée principale d'administration de l'Etat
- Monsieur Anthony SAULOUP, attaché d'administration de l'Etat
- Madame Odile DUPUIS, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Arnaud VIALA, attaché d'administration de l'Etat
- Madame Florence BENECH, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Céline UZAN, attachée principale d'administration de l'Etat
- Monsieur Patrick COURTEL, attaché d'administration de l'Etat
- Monsieur Matthieu ALLAIN, ingénieur d'études

- Monsieur Francis TAILLANDIER, attaché d'administration de l'Etat
- Madame Anaïs PAMBOUKJIAN, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Annick CHAMORAND, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Véronique ATTAF, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Marianne FOY, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Amélie LANCELIN, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Morgan PIQUET, attaché d'administration de l'Etat
- Monsieur Thierry COHEN-SALMON, attaché d'administration de l'Etat
- Monsieur Rémi VERNOT, assistant ingénieur
- Madame Christelle SALAGNAC, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Mathilde PERRONNET, attachée d'administration de l'Etat

c) Membres deuxièmes suppléants

- Madame Pauline FOURNEL, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Elsa CONTON, ingénieur d'études
- Monsieur Khemareth PRAK, attaché principal d'administration de l'Etat
- Monsieur Grégory MAHUET, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Christelle DOUAÏKA, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Pierre RAZAFIMAHATRA, attaché d'administration de l'Etat
- Madame Corinne RAFFIN, attachée principale d'administration de l'Etat
- Madame Catherine DE GROOF, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur Lionel FERREIRA, administrateur civil
- Madame Aurore TATANANNI, attachée d'administration de l'Etat
- Monsieur Benoit CORNU, attaché d'administration de l'Etat
- Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY, attaché principal d'administration de l'Etat
- Madame Claudine TAMAYO, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Christelle EGA, ingénieure d'études
- Madame Marie-Jacque BOTTE, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Sabine SOROZABAL, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Carine KERGROHEN, attachée d'administration hors classe
- Madame Catherine GAULTIER, attachée d'administration de l'Etat
- Madame Isabelle KORTIAN, attachée d'administration de l'Etat

## **B/ Représentants élus du personnel**

### **a) Membres titulaires**

#### **1. Classe exceptionnelle**

- Monsieur Jean-Claude RICHOILLEY - SNES-SNESup – FSU

#### **2. Hors classe**

- Monsieur Christophe BARBILLAT - SNES-SNESup – FSU
- Madame Anne HERBIN - FNEC FP FO
- Monsieur Toufic KAYAL - SNALC
- Madame Lucia ROMERO-BOUSQUET - SE UNSA - SN2D UNSA
- Madame Véronique UNAL - SGEN-CFDT

#### **3. Classe normale**

- Madame Jessica CAMPAIN - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Xavier MARAND - SNES-SNESup – FSU
- Madame Karine GALAND - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Thomas SAETTLER - SNES-SNESup – FSU
- Madame Marine OCHANDO - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Alain MALAISE – SNES-SNESup – FSU
- Madame Sandrine GOSSART - SNES-SNESup – FSU
- Madame Léa CARRUGE - FNEC FP FO
- Monsieur Frédéric BAJOR - SNALC
- Madame Karine AVVENENTI - SE UNSA - SN2D UNSA
- Monsieur Frédéric REYSZ - SGEN-CFDT
- Madame Pauline GUITTOT - SUD Education
- Madame Emilie OLIVIER - CGT Educ'action - FERCSup

### **b) Membres premiers suppléants**

#### **1. Classe exceptionnelle**

- Madame Chantal BORDES - SNES-SNESup – FSU

#### **2. Hors classe**

- Monsieur Thierry MEYSSONNIER - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Pascal ROLLAND - FNEC FP FO

- Monsieur Philippe TREPAGNE - SNALC
- Monsieur Richard BOYCE - SE UNSA - SN2D UNSA
- Monsieur Christophe HUGUEL - SGEN-CFDT

### 3. Classe normale

- Madame Marie CHARDONNET - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Philippe BERNARD - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur François BÉRAL - SNES-SNESup – FSU
- Madame Natacha PIAGET - SNES-SNESup – FSU
- Madame Christelle RETORY - SNES-SNESup – FSU
- Madame Valérie FRANCIUS-FIGUERES - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Cyril MUSTIERE - SNES-SNESup – FSU
- Madame Laetitia GUICHENU - FNEC FP FO
- Madame Aurore BENOSA - SNALC
- Monsieur Jose TEIXEIRA - SE UNSA - SN2D UNSA
- Madame Pascale NODOT-DELANGE - SGEN-CFDT
- Monsieur Samuel GARNIER - SUD Education
- Madame Anne ROASCIO - CGT Educ'action - FERCSup

### b) Membres deuxièmes suppléants

#### 1. Classe exceptionnelle

- Madame Claire AZNAR - SNES-SNESup – FSU

#### 2. Hors classe

- Monsieur Laurent René PICARD - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Dominique DUPONT - FNEC FP FO
- Monsieur Hervé REBY - SNALC
- Monsieur Philippe RAVION - SE UNSA - SN2D UNSA
- Madame Catherine BODET - SGEN-CFDT

#### 3. Classe normale

- Madame Mélodie MARTIN - SNES-SNESup – FSU
- Madame Émilie CLAIR - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Jérôme NASSOY - SNES-SNESup – FSU
- Madame Isabelle RICHARDEAU - SNES-SNESup – FSU
- Madame Émilie RESPINGUE - SNES-SNESup – FSU

- Madame Véronique DADOU - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Eric RIOU - SNES-SNESup – FSU
- Monsieur Maxime REBY - FNEC FP FO
- Madame Elise BOZEC-BARET - SNALC
- Monsieur David LELONG - SE UNSA - SN2D UNSA
- Monsieur David ROMAND - SGEN-CFDT
- Monsieur Sébastien PARIS - SUD Education
- Madame Valérie FABRE - CGT Educ'action - FERCSup

Article 2 : L'arrêté du 4 janvier 2019 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement est abrogé.

Article 3 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 DEC. 2019

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse  
et par délégation  
Le directeur général des ressources humaines

Vincent SCETEMONT